

Le mot de la Fédération

Richard M. Bégin

Volume 18, Number 3, 2013

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/68971ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Histoire Québec
La Fédération Histoire Québec

ISSN

1201-4710 (print)
1923-2101 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Bégin, R. M. (2013). Le mot de la Fédération. *Histoire Québec*, 18(3), 44–46.

Le mot de la Fédération

par Richard M. Bégin, président de la Fédération Histoire Québec

À l'approche de ses 50 ans, la Fédération Histoire Québec s'active plus que jamais!

En 2015, la Fédération Histoire Québec (FHQ) célébrera son 50^e anniversaire, un moment extrêmement important dans la vie d'un organisme bénévole qui œuvre depuis bientôt un demi-siècle dans un secteur habituellement sous-financé, la culture, et dans un domaine plus souvent qu'autrement oublié ou négligé, le patrimoine. À l'approche de cette date significative, il importait que notre fédération réfléchisse à son mandat, ses objectifs, ses attentes... et à ses membres, soit en premier lieu ses quelque 250 sociétés membres mais aussi, depuis quelques mois, les membres individuels qui y adhèrent et joignent les rangs des passionnés et défenseurs du patrimoine au Québec. Cet exercice était d'autant plus approprié que le gouvernement du Québec a, après quelque 40 ans, modifié singulièrement la *Loi sur les biens culturels du Québec* pour la remplacer par la *Loi sur le patrimoine culturel*, entrée en vigueur le 19 octobre dernier (voir les mémoires de la FHQ sur son site www.histoirequebec.qc.ca et le « Mot de la Fédération » du dernier numéro d'*Histoire Québec*).

Parmi les éléments clefs retenus dans ce travail de planification stratégique qui a duré plus d'un an et demi et au cours duquel les sociétés membres ont été abondamment consultées, notons tout d'abord que l'idée centrale d'un tel plan est de renforcer le positionnement de nos membres auprès de leurs gouvernements locaux, rapprochant ainsi la Fédération de ces derniers et renforçant de ce fait notre propre positionnement auprès du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ), dans la foulée de la nouvelle *Loi sur le patrimoine culturel*.

Sans entrer dans les détails, voici quelques points saillants de cette stratégie pour les années à venir :

- Positionner les sociétés membres de la FHQ et la Fédération elle-même comme des intervenants incontournables pour la protection des patrimoines de leurs territoires respectifs;
- Positionner la FHQ comme étant un puissant appui aux regroupements de sociétés d'histoire ou de patrimoine dans leurs revendications pour la sauvegarde de leurs patrimoines régionaux;
- Produire une trousse de départ pour la mise sur pied d'une société d'histoire ou de patrimoine;
- Assurer un plus grand rayonnement de nos sociétés dans leur milieu;
- Fournir, sous conditions, de l'aide technique pour la présentation au plan municipal ou national de « désignations patrimoniales » ou de requêtes (le dossier historique ou patrimonial demeurant la responsabilité des sociétés locales);
- Produire une trousse pour la citation ou le classement de bâtiments et sites patrimoniaux;
- Faire du Comité du patrimoine un acteur présent dans les différentes régions du Québec;
- Maintenir un lobby régulier auprès du ministre et des fonctionnaires du MCCQ;
- Améliorer les connaissances relatives au patrimoine et à l'histoire;
- Continuer de surveiller le dossier de l'enseignement de l'histoire et poursuivre nos interventions à cet égard;
- Faire partie du groupe des « organismes en patrimoine de portée nationale » et poursuivre les démarches de réseautage;
- Travailler à la mise en œuvre d'un programme national de protection du patrimoine;
- Assurer une veille médiatique pour être en mesure de donner annuellement au MCCQ et aux médias un « état de la situation » rationnel (ou normé) en relation avec la nouvelle loi;
- Médiatiser les bons et les mauvais comportements municipaux;
- Sensibiliser le milieu des affaires.

Naturellement, le succès d'une entreprise de cette envergure sera en fonction de l'appui financier et politique qui nous viendra de notre principal bailleur de fonds, le gouvernement du Québec, et de ses convictions profondes en matière de patrimoine et de développement durable, surtout depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle *Loi sur le patrimoine culturel*. Des échanges ont déjà été entamés avec le MCCQ à cet égard.

D'ores et déjà, la FHQ est engagée à plein dans cette voie. En novembre dernier, le C.A. de la FHQ rencontrait plusieurs sociétés membres à Shawinigan; naturellement, cette fois-là, il s'agissait surtout d'associations issues de la Mauricie et du Centre du Québec. Le 27 avril, une rencontre similaire est prévue avec les sociétés d'histoire et de patrimoine de la Région de la Capitale nationale du Québec.

Parallèlement, et dans cet esprit de proactivité accrue, le Comité du patrimoine est plus actif que jamais. Le 19 janvier dernier, il tenait une réunion importante pour discuter de ses propres orientations et stratégies et, à cette occasion, il a eu à traiter un nombre impressionnant de dossiers à travers le Québec :

- Maison Laurence « Les Saules » à Boucherville (menacée par la construction d'un garage dans une zone hautement patrimoniale);
- Maison Grégoire, Saint-Esprit-de-Montcalm (menacée de démolition et de déplacement);
- Domaine Garth, à Lorraine (menacé par la construction d'un bâtiment de neuf étages à la limite de la zone de protection de cet édifice classé);
- Aréna de Saint-Lambert (menacée de démolition par la municipalité);
- Gare de Masson (laissée à l'abandon depuis des années par la Ville de Gatineau);
- Couvent des Sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie, boulevard Mont-Royal à Outremont (un dossier complexe où l'arrondissement d'Outremont demande la désignation de l'intérieur du bâtiment et reçoit l'appui d'un groupe de pression de l'Université de Montréal, mais où cette même université a des projets de développement qui ne vont pas dans le même sens);

- Maison Hertel de Rouville (une démarche visant à changer le nom de la maison désignée sous le nom de John-Yule par le MCCQ, pour le nom de son propriétaire initial, Jean-Baptiste Melchior Hertel de Rouville);
- Église Saint-Paul d'Aylmer, à Gatineau (voir l'article à ce propos dans le présent numéro);
- Domaine des Pères de Sainte-Croix, municipalité de Lac-Simon, en Outouais (une excellente nouvelle, puisque le domaine a été cité par la municipalité... On n'en a pas souvent, de ces bonnes nouvelles!);
- Maison Fairbairn à Wakefield (une autre bonne nouvelle, puisque cette maison historique, transportée deux fois puis restaurée grâce à l'appui des gouvernements locaux, la municipalité de Lapêche et la MRC des Collines, a été convertie en musée historique).

Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II



Jeannine Ouellet, première vice-présidente de la Fédération Histoire Québec et rédactrice en chef du magazine *Histoire Québec*, a reçu l'automne dernier la Médaille du jubilé en commémoration du 60^e anniversaire de l'accession au Trône de la reine Elizabeth (en 1952) et en reconnaissance de sa « contribution au service du Canada ».

La médaille fut remise à Madame Ouellet par le député de la circonscription Montmagny – L'Islet – Kamouraska – Rivière-du-Loup, François Lapointe. La citation lue par le préfet de la Municipalité régionale de comté qu'elle habite, Michel Lagacé, s'énonçait comme suit :

Madame Ouellet compile plusieurs années de bénévolat dans des postes de responsabilité. Elle a été active, entre

autres, à la Fédération Histoire Québec, la Fédération québécoise des sociétés de généalogie, l'Association Québec-France, la Société d'histoire et de généalogie de Rivière-du-Loup dont elle est un membre fondateur, le Centre d'archives de Rivière-du-Loup, dont elle est aussi membre fondateur, et l'Association des Ouellet-te d'Amérique. Elle a été rédactrice de plusieurs revues au niveau local, régional et national. Elle est l'auteure d'ouvrages généalogiques et historiques ainsi que de nombreux articles parus dans divers journaux et revues. Elle est fondatrice de deux bulletins de liaison. Madame Ouellet a participé et animé des émissions de radio et de télévision. Elle a aussi été conférencière au Canada, en France, en Écosse et aux États-Unis. Nous sommes fiers de vous présenter cet hommage pour avoir si dignement représenté la ville de Rivière-du-Loup, la MRC de Rivière-du-Loup, le Québec et le Canada.



Le préfet de la MRC de Rivière-du-Loup, Michel Lagacé, le maire de la Ville de Rivière-du-Loup, Michel Morin, la récipiendaire, Jeannine Ouellet, et le député fédéral de la circonscription Montmagny–L'Islet–Kamouraska–Rivière-du-Loup, François Lapointe.

(Photo : Mireille Lagacé)